

Partis politiques et comportement électoral des masses populaires dans les présidentielles haïtiennes de 1990 à 2011

Géraldo Saint-Armand

Résumé : *Le mépris et le rejet exprimés à travers le comportement électoral des masses populaires, durant les présidentielles de l'ère post-1986 en Haïti, à l'encontre des hommes ou des femmes de parti trouvent leur point d'appui dans la structuration séculaire du social haïtien basé sur des liens ségrégatifs assignant une bonne partie de la population à la misère et aux privations de toutes sortes. Cet ordre social bipolaire se trouve échafaudé sur des institutions qui entretiennent aisément l'opposition entre l'Etat et la nation ou entre les élites et les masses populaires. Ne s'élevant pas au-dessus de cet ordre social, en vue d'être de véritables vecteurs de participation, les partis politiques haïtiens sont identifiés comme une parmi les pièces nécessaires à faire tourner le moteur de cette apartheid sociale établie entre les élites et les masses. A cet effet, les présidentielles réalisées de 1990 à 2011 sont happées par les masses populaires comme lieu de participation pour produire des comportements de colère et de rejet comme signe de revanche à l'encontre de toute figure symbolisant la représentation de ces partis politiques considérés comme acteur de l'ordre social inégalitaire. Cet état de fait devient alors un terrain fertile pour l'émergence des outsiders.*



Rezime : *Pandan kanpay elektoral pou laprezidans lan, nan peryòd apre 1986 la an Ayiti, mepriz ak endiferans mas pèp la pou fanm ak gason ki te nan pati politik yo, jwenn fòs yo nan fòm sosyete ayisyen an genyen depi digdantan an. Se yon sosyete ki chita sou yon kalite divizyon, kote yon bon pòsyon popilasyon an ap viv nan mizè epi nan lakras sou tout fòm. Kalite sosyete de vitès (bipolè) sa a chita sou divès enstitiyon ki ap simen fasilman divizyon ant Leta ak Lanasyon oubyen ant lelit la ak mas pèp la. Kòm pati politik yo, pa rive vize pi wo, pou yo kase kalite sistèm sosyal sa a, epi fasilite yon chanjman sou fòm patisipasyon, yo vin tounen yonn nan pyès esansyèl ki ap fè motè sistèm apateyid sosyal la woule dous nan mitan lelit la ak mas pèp la. Konsa, mas popilè yo sèvi ak divès kanpay prezidansyèl, soti nan ane 1990 pou rive nan ane 2011 lan, kòm espas patisipasyon pou yo montre kòlè yo ak endiferans yo, kòm mwayen pou yo pran vanjans yo sou moun ki reprezante pati politik sa yo, yomenm –nan pèp la– konsidere kòm aktè sistèm sosyal inegal la. Sitiyasyon sa a vin tounen yon teren tou pare pou etranje yo tabli nan peyi a.*

1. INTRODUCTION

Les années 1970-1980 marquent la chute des dictatures en Europe (Espagne, Grèce, Portugal), en Amérique latine (Brésil, Argentine) ou en Asie (Indonésie, Philippines) [1]. Cette ambiance marque la montée de nouvelles idées faisant la promotion de la démocratie comme régime politique. En Haïti, dès le premier cri réclamant le départ de Jean-Claude Duvalier du pouvoir, la démocratie résonna fortement dans les revendications lancées sur la scène politique. Malgré tout, aujourd'hui encore la démocratie comme régime politique n'arrive toujours pas à s'implanter dans la réalité haïtienne. Parmi les cinq présidentielles réalisées jusque-là, les chefs de parti sont rejetés au profit de ceux qui déclarent spontanément leur candidature et aisément leur non-attachement à un parti. C'est ce constat qu'avaient relaté, dans un premier temps, Frédéric-Gerald Chéry [2] en 2005, puis, dans un second temps, François Kawas [3] en 2008. À partir de ce constat, qui s'impose jusque-là durant

toute la période post-1986, l'on est amené à se demander ce qui explique l'échec des candidats se présentant comme homme ou femme de parti dans les présidentielles au profit de l'élection des « *personnalités improbables*¹ ». Ou, du moins, ce qui explique l'incapacité des chefs de parti à attirer la sympathie des *masses populaires*² dans les présidentielles de 1990 à 2011. Répondre à ces questions exige que nous fassions un détour sociologique nous permettant d'analyser la structuration sociale qui paramètre le comportement électoral manifesté dans les présidentielles de l'ère post-1986.

1. Géraldo Saint-Armand (2013). *Parti politique et comportement électoral. Vers la compréhension de l'échec des partis vis-à-vis du comportement électoral des masses dans les présidentielles haïtiennes (1990-2011)*, Mémoire de licence en sociologie, Port-au-Prince, FASCH/UEH.
2. Ici la notion populaire est vue suivant la définition présentée par Olivier Schwartz [4]. Selon lui, le populaire est identifié à la fois sous un angle culturologique et sociologique.

2. LA SÉGRÉGATION : FONDEMENT DE L'ORDRE SOCIAL HAÏTIEN

Le lien maître-esclave formant le faciès de la structuration sociale de Saint-Domingue ne se désagrège pas totalement après les luttes révolutionnaires aboutissant à l'indépendance du pays le 1^{er} janvier 1804. Au sein de la colonie, le rapport asymétrique était consacré par le Code noir entérinant le droit du maître et le non-droit de l'esclave. La plupart des nouveaux dirigeants expriment très clairement leurs visées de se substituer aux anciens colons en devenant les nouveaux maîtres au sein de la société haïtienne. Cela se manifeste au moment même où il a été question de doter l'indépendance du pays d'un acte. Le projet de rédaction de l'acte de l'indépendance a été soumis dans un premier temps à Jean-Jacques Chareron [5]. Ce dernier produit un travail qui fait état de la nécessité de doter le pays d'un acte fondé sur la séparation des pouvoirs et sur le droit. Ces valeurs défendues par Chareron sont rejetées par la plupart des généraux qui réclament leur droit de se substituer aux anciens colons en devenant les nouveaux maîtres du pays. Ce rejet va se cristalliser d'une manière qui en fera le fondement de l'institution sociale de « *la société du mépris*³ ». Gerin, un des généraux, membre de la nouvelle classe dirigeante au lendemain de l'indépendance, avait déclaré que même devant la loi le fils d'un paysan n'était pas l'égal du sien. Son assertion va se matérialiser à travers une société de non-droit où le social qui caractérise le lien entre les élites et les masses populaires va dresser tout un ordre ségrégatif où la majorité de la population est reléguée à l'invisibilité ou dans le fameux « pays en dehors » décrypté largement par Gérard Barthelemy [6]. De là est institué un rapport social reliant les élites aux masses prenant son explication dans une large littérature [7, 8, 9], produite sous les plumes de Justin Chrysostome Dorsainvil à Jean Price-Mars, de Jean Casimir à Barthelemy, et enfin de Leslie Manigat à Fritz Dorvilier, exprimant la stabilité structurelle de la dichotomie élite/masse. En effet, pour assurer son maintien, cet ordre social ségrégatif institue une atmosphère hétéronome où l'autonomie et la mobilité sont réprimées. Cette hétéronomie submerge les actions et les institutions les médiatisant. Les partis, pour leur part, n'arrivent pas à rompre avec cet ordre social fondé sur le mépris. En dépit de leur longue histoire dans l'évolution de la société haïtienne, ils se trouvent confondus aux autres entités participant à la reproduction du social ségrégatif. Ils se montrent incapables de s'élever au-dessus de l'ordre social hétéronome et ségrégatif en retraduisant les demandes externes sous une forme spécifique. Comme le souligne Tonny Joseph, « *les partis politiques, comme d'ailleurs dans toute société plus ou moins organisée, ont un rôle capital qui est celui de traduire les problèmes sociaux en problèmes politiques*⁴ ».

3. Axel Honneth (2006). *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte.

4. Joseph Tonny (2009). « Les partis politiques et la démocratie en Haïti après la chute des Duvalier », *Moun-Revue de philosophie*, n° 9, p. 75-128.

3. HISTOIRE DE L'ÉMERGENCE DES PARTIS HAÏTIENS

Les premiers partis haïtiens ont pris naissance vers la dernière moitié du XIX^e siècle. Les événements politiques ayant bouleversé la société haïtienne de 1804 jusque vers les années 1870 n'inspiraient pas les acteurs à la fondation de partis politiques. D'ailleurs, la grande institution jouant le rôle de vecteur politique fut l'armée. La majorité des personnalités ayant accédé au poste présidentiel durant ce siècle furent des membres de l'institution militaire. Il faut attendre les années 1870 pour que naisse le premier parti haïtien. Le Parti libéral est fondé sous l'initiative du député Jean-Pierre Boyer Bazalais. Ce parti, dans son agissement, allait engendrer un rival, le Parti national. En dépit de la polémique qui a animé l'existence de ces deux partis sur la scène politique, pour certains auteurs comme Jean Price-Mars ou Sabine Manigat, ils n'ont pas été de véritables partis politiques [10, 11]. Toute la fin du XIX^e siècle fut marquée uniquement par l'agissement de ces deux partis ; aucun autre parti n'a vu le jour dans la foulée.

Au XX^e siècle, les partis qui allaient prendre naissance s'organisent autour du FRH (Front révolutionnaire haïtien). On y retrouve le PPN (Parti populaire national), qui était l'aile du Mouvement ouvrier paysan (MOP) le PCH (Parti communiste haïtien), le PDPJH (Parti démocratique populaire de la jeunesse haïtienne), le PSP (Parti socialiste populaire) et enfin le PUN (Parti Unité Nationale) qui a participé à l'organisation de la campagne de François Duvalier durant la période de 1956-1957. L'accession de Duvalier au fauteuil présidentiel dans les élections frauduleuses de 1957 transforme l'atmosphère sociopolitique. Celle-ci devient, à partir des années 1960, le lieu d'une dictature qui opprime toutes les initiatives échappant au contrôle du dictateur. Les initiatives de Jacques Stephen Alexis conjointes à celles de Gérard Pierre-Charles, cristallisées à travers le PEP (Parti Entente populaire), fondé en 1959, tombent très vite dans la clandestinité. Plus tard, une alliance entre le PEP et le PUDA (Parti Union des démocrates haïtiens) donne lieu à la formation du PUCH (Parti unifié des communistes haïtiens). Le PPNL (Parti Populaire de Libération Nationale) et le PUCH sont obligés de fonctionner dans la clandestinité face à la montée de la dictature duvalérienne. Malgré le caractère sanguinaire du régime, cela n'empêchait pas, vers les années 1970, avec la publication du *Plaidoyer en faveur de partis politiques* [11], de Grégoire Eugène, la fondation du Parti social chrétien (PSCH), du Parti démocrate chrétien haïtien (PDCH) et de la Ligue haïtienne pour la défense des droits humains. Papa Doc, vers la fin de sa vie, décida aisément de passer le pouvoir à son fils, Jean-Claude Duvalier. Accédant au pouvoir en 1971, le jeune dictateur s'est intronisé à une période où le contexte international occasionne l'infléchissement de la fureur des dictatures dans certains pays. Ce contexte va être le lit de la mobilisation qui va enclencher la chute de Jean-Claude Duvalier.

La chute du régime s'ouvre sur une ère de grands espoirs. Dans la foulée, les exilés rentrent au bercail ; les partis, fondés en terre étrangère, font leur apparition sur le territoire national en vue de devenir les nouveaux instruments devant animer la dynamique politique. Les partis comme le RDNP (Rassemblement des démocrates nationaux progressistes) ou le MODEL-PRDH (Mouvement démocratique de libération nationale d'Haïti – Parti révolutionnaire démocrate d'Haïti) s'établissent au pays. Dans la continuité, un ensemble de partis éclot sur la scène politique ; l'on peut énumérer⁵ [12] : la MDN (Mobilisation pour le développement national), le PSCH, le MIDH (Mouvement pour l'instauration de la démocratie), le PAIN (Parti agricole et industriel national), le PANPRA (Parti national progressiste et révolutionnaire haïtien) et le PNT (Parti national du travail). Sauveur Pierre Etienne [13] définit ces premiers groupes de partis comme étant des partis de la droite traditionnelle. Ensuite il existe le PDCH et le MODEL-PRDH, qui appartiennent au centre droit. L'on a aussi le CONACOM (Comité national du Congrès des mouvements démocratiques) ; ces partis, selon Etienne, se sont cantonnés au centre gauche. Enfin, l'extrême gauche est composée de l'APN (Assemblée nationale populaire) et de l'OLH (Organisation de libération d'Haïti). La catégorisation présentée par Etienne traduit une certaine ambiguïté dans la mesure où les frontières idéologiques marquant l'existence des partis haïtiens ne sont pas si nettes. Leurs paysages sont quasiment uniformes. Car un membre de l'un peut allégrement passer à l'autre sans se soucier d'un changement de comportement. En plus, le jeu des alliances au sein duquel se sont souvent impliqués les partis ne se meut pas en termes d'idéologie. Aujourd'hui, le nombre de partis enregistrés au ministère de la Justice est déjà de 130. La montée exponentielle du nombre de partis ne rime pas avec leur capacité à gagner les présidentielles organisées de 1990 à 2011.

4. LES PRÉSIDENTIELLES : LIEU DE PARTICIPATION ACCORDÉ PAR OBLIGATION À LA MAJORITÉ DE LA POPULATION

L'ère de grand espoir qu'a engendrée le départ des Duvalier résonna fortement dans la velléité de réaliser des élections dites démocratiques. Déjà, la démocratie avait été le leitmotiv retrouvé sur toutes les lèvres fredonnant l'hymne du départ du régime duvaliérien. Comme le souligne Pierre Rosanvallon [14], la démocratie est à la fois une forme de société et un régime politique. La première dimension réfère aux valeurs sociales de la démocratie impliquant l'équidistance des citoyens par rapport au droit, leur égalité de condition, la participation, etc.

5. Leslie Manigat [9] a décrit l'élan politique ayant favorisé l'émergence de plusieurs partis politiques au début du xx^e siècle.

La deuxième dimension implique l'organisation des élections où les partis sont appelés à jouer leur rôle en étant les véritables vecteurs consistant à favoriser la participation citoyenne.

Des deux côtés, la démocratie peine à trouver ses lettres de noblesse au sein de la société haïtienne. S'agissant de la dimension sociale, les citoyens haïtiens ne sont pas encore vus comme des sujets porteurs de droit. Le social qui paramètre leur comportement est loin de pouvoir faciliter leur mobilité. Les différentes institutions bordant ce social se dynamisent et s'aliènent dans le but de reproduire l'ordre hétéronome étant à l'antipode à la fois de la participation et de la mobilité. De ce point de vue, Jean Réol Elie [15] pense que la confiscation des voies de participation est liée, à la fois, à la peur, à l'ignorance et au calcul entrepris dans le but de maintenir le statu quo reposé sur une asymétrie sociale. À cet effet, c'est la majorité de la population qui est devenue l'objet de ce mépris structurel étant le fondement du social ségrégatif. S'agissant de la dimension de régime politique, la démocratie accorde une place importante à l'organisation des élections. Cary Hector dit clairement que « *les élections ne sont pas la démocratie mais il n'y a pas démocratie sans les élections*⁶ ». Les élections organisées en Haïti relèvent d'un symptôme lié à la structuration pathologique⁷ du social haïtien qui ne concorde pas encore avec les valeurs démocratiques. Pour la plupart des présidentielles organisées dans le pays après le 7 février 1986, c'est la rue qui impose à l'urne le verdict à prononcer. L'appropriation du lieu de participation par la majorité de la population dans le cadre des présidentielles se fait par effraction. Ayant été courbées sous le poids du social hétéronome, leur imposant la loi du silence, du non-droit et de l'invisibilité face au mépris triomphant, les masses populaires font irruption dans les interstices de la participation accordée par les élections pour produire leur comportement de rejet manifesté en réponse au mépris structurant le social. Ce comportement devient un creuset d'*émotions* [16] à l'antipode de la logique ségrégative présidant le lien social en Haïti.

Ces émotions peuvent être appréhendées par la théorie webérienne de l'action affectuelle. Pour Max Weber : « *Agit de manière affectuelle, [c'est] celui qui cherche à satisfaire le besoin d'une vengeance actuelle, d'une jouissance actuelle, d'un dévouement actuel, d'une félicité contemplative actuelle, ou celui qui cherche à se débarrasser d'une excitation actuelle (peu importe s'il le fait d'une manière indigne ou sublime)*⁸. » Les partis, en adoptant le comportement assurant la reproduction de l'ordre

6. Cary Hector (2010). « *Élections 2010: aprè nou se nou? Se tou pam? oubyen rebat kat la?* Enjeux et défis renouvelés par le projet démocratique », *Rencontre*, n^{os} 22-23, juillet, p. 100-108.

7. Par pathologie sociale, Françoise Mazuir, à la suite d'Axel Honneth, entend : « Des relations ou des évolutions qui portent atteinte aux conditions de réalisation de soi. » (« *Actualité de la sociologie* », *Société*, p. 83-93.)

8. Max Weber (1971). *Économie et société*, Paris, Plon, p. 56.

social ségrégatif, sont perçus par les méprisés comme le mal à combattre. En ce sens, les présidentielles deviennent le lieu privilégié où les méprisés de la société produisent, à l'encontre des partis, leurs frustrations manifestées soit par la colère, la vengeance, le sabotage, etc. Ces actes ont partie liée à la théorie wébérienne de l'action affectuelle.

5. CONCLUSION

Les partis politiques haïtiens, étant bien incrustés dans le logiciel entretenant le social hétéronome, sont incapables de «*réfraction*⁹». Autrement dit, ils ne peuvent pas s'élever au-dessus de l'ordre social haïtien de manière autonome en vue de remplir la mission conforme à leur existence dans les sociétés modernes et du même coup être en mesure de traduire les demandes externes en demandes spécifiques. En effet, les partis haïtiens restent cloisonnés et demeurent des arènes où évoluent des liens sociaux de types familiaux. Il est impossible de nommer un parti sans référer à une personnalité ou à un petit clan. Comme les autres institutions, ils restent incrustés dans la logique de la *société des notables* [17].

L'ère post-1986 n'arrive pas à inaugurer une autre atmosphère où les partis seront en mesure de s'affranchir de l'ordre social hétéronome en devenant des vecteurs politiques garantissant la participation. De plus, la chute du régime duvaliérien n'avait pas symbolisé le changement des matrices sociales qui l'avait engendrée [18]. À cet effet, les partis haïtiens «*demeurent des formations bâtardes répudiées par le peuple qui les assimila à l'armée, à ses pires pratiques répressives*¹⁰». Ils «*sont accusés des sept péchés d'Israël et nous en faisons nos boucs émissaires. [...] Par-dessus tout, nous accusons les partis politiques haïtiens de n'entretenir aucun lien significatif avec l'électorat*¹¹». En effet, les élections, comme lieu de participation accordée par obligation, deviennent l'espace happé par les masses populaires pour produire leur comportement de rejet, manifesté parfois par la frus-

tration, la colère, la vengeance, le sabotage, le dénigrement, etc., face à la machine du mépris institué et instituant pour laquelle les partis constituent une parmi plusieurs pièces nécessaires pour faire tourner le moteur. ■

BIBLIOGRAPHIE

- 1 ROSANVALLON, Pierre (2007). «L'universalisme démocratique: histoire et problèmes», *lavedesidees.fr*, 17 décembre, www.lavedesidees.fr/L-universalisme-democratique.html.
- 2 CHERY, Frédéric-Gerald (2005). *Société, économie et politique en Haïti: la crise permanente*, Port-au-Prince, Éditions des Antilles S.A, p. 144.
- 3 KAWAS, François (2008). *La crise de l'État en Haïti (1986-1990). Essai de sociologie de l'État haïtien*, Henri Deschamps, coll. «Histoire et société», p. 46.
- 4 SCHWARTZ, Olivier (2011). «Peut-on parler des classes populaires?», *La Vie des idées*, 13 septembre, www.lavedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html.
- 5 HONORAT, Jean-Jacques (1986). «Haïti – Les racines du totalitarisme – Essai sur la barbarie», *Le Matin*, Port-au-Prince, 11 septembre, cité dans Leslie Péan (2012), *Comprendre Anténor Firmin. Une inspiration pour le xxie siècle*, Port-au-Prince, Éditions de l'Université d'État d'Haïti, p. 34.
- 6 BARTHELEMY, Gérard (1989). *Le pays en dehors. Essai sur l'univers rural haïtien*, Port-au-Prince, Montréal, Deschamps et CIDHCA.
- 7 PRICE-MARS, Jean (2002). *La vocation de l'élite*, Port-au-Prince, Fardin.
- 8 DORVILIER, Fritz (2012). *La crise haïtienne du développement. Essai d'anthropologie dynamique*, Port-au-Prince, Éditions de l'Université d'État d'Haïti.
- 9 MANIGAT, Leslie (1995). *La crise haïtienne contemporaine*, Port-au-Prince, Éditions des Antilles.
- 10 PRICE-MARS, Jean (1948). *Jean-Pierre Boyer Bazelais et le drame de Miragôane*, Port-au-Prince, Fardin.
- 11 MANIGAT, Sabine (1990). *Les partis politiques*, Port-au-Prince, CRES DIP.
- 12 NICHOLLS, David (1975). «Idéologie et mouvements politiques en Haïti, 1915-1946», *Annales*, 30^e année, n° 4, p. 654-679.
- 13 ETIENNE, Sauveur Pierre (1999). *Haïti: misère de la démocratie*, Port-au-Prince et Paris, CRESFED et L'Harmattan.
- 14 ROSANVALLON, Pierre (2006). *Contre-démocratie: la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil.
- 15 ELIE, Jean Réol (2007). *Jean Réol Elie plaide en faveur d'une démocratie réelle*, *Le Nouvelliste*, 11 avril.
- 16 CUIN, Charles-Henry (20001). «Émotions et rationalité dans la sociologie classique: le cas de Weber et Durkheim», *Revue européenne des sciences sociales*, <http://ress.revues.org/658>, consulté le 10 octobre 2012.
- 17 MANIGAT, Leslie (2001). «La société des notables aux débuts de l'opposition parlementaire sous Boyer et le pouls politique de l'opinion éclairée, ou deux ans critiques de la vie d'un régime (1832-1833)», *Éventail d'histoire vivante d'Haïti*, Port-au-Prince, Collection du CHUDAC.
- 18 TROUILLOT, Michel-Rolph (1986). *Les racines historiques de l'État duvaliérien*, Port-au-Prince, Henri Deschamps.

9. Pierre Bourdieu (1997). *Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, INRA, p. 15.
 10. Gérard Pierre-Charles (1997). *Haïti: La difficile transition démocratique*, Port-au-Prince, CRESFED, p. 13.
 11. Jean Casimir (2005). *Liberté, égalité, en route vers la fraternité*, Port-au-Prince, Presses Nationales d'Haïti, p. 20-21.

Géraldo Saint-Armand a effectué ses études universitaires de premier cycle en sociologie à l'Université d'État d'Haïti et également en gestion à l'Institut des Hautes Études Commerciales et Économiques (IHECE). Maintenant, il réalise son Master 2 en économie sociale et solidaire à l'Université Lumière Lyon 2. Son travail dans le cadre de cette étude porte sur la problématique de l'insertion socioéconomique des migrants haïtiens à Paris. Son premier essai, *La société des notables*, sous-titré *L'institution d'un ordre social en Haïti*, est publié en Allemagne, en avril 2015, aux Éditions universitaires européennes. Il est aussi l'auteur de nombreuses chroniques publiées sur le site [Parole En Archipel](http://ParoleEnArchipel.geraldosaint@yahoo.fr). geraldosaint@yahoo.fr